

MARCHES PUBLICS DE MAITRISE D'OEUVRE

Etat / Ministère de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de l'aménagement du territoire
Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)

EXTENSION DU CENTRE REGIONAL DE LA NAVIGATION AERIENNE EST A REIMS (CRNA)

MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

MAITRE DE L'OUVRAGE

ETAT - MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)

CENTRE REGIONAL DE LA NAVIGATION AERIENNE EST A REIMS

POUVOIR ADJUDICATEUR :

CENTRE EN ROUTE DE LA NAVIGATION AERIENNE EST (CRNA EST A REIMS)

OBJET DU MARCHE :

CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION DU CENTRE REGIONAL DE LA
NAVIGATION AERIENNE EST A REIMS

MODE DE PASSATION ET FORME DE MARCHE :

CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE passé en application de l'article 74-II du Code des
marchés publics.

PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS prévus à l'article 109 du Code des marchés
publics :

M. le Chef du CRNA-EST à REIMS

ORDONNATEUR :

M. le Chef du CRNA-EST à REIMS

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

M. l'Agent comptable du budget Annexe Contrôle et Exploitation Aérien
50, rue Henry Farman
75720 PARIS Cedex 15

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT	4
ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX	5
2.1 - CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PRIX	5
2.2 - CALCUL DE LA REMUNERATION	5
2.3 - MODALITE DE LA REMUNERATION	6
ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION	6
ARTICLE 4 : PAIEMENT	7
ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE	8
ARTICLE 6 - SOUS-TRAITANCE	8

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M **GIOVANNI PACE, ARCHITECTE GÉRANT**

- agissant pour mon propre compte¹ ;
 agissant pour le compte de la société² :
PACE SARL D'ARCHITECTURE
7 RUE KELLERMANN, 51100 REIMS
TEL : 03 26 88 78 92 - FAX : 03 26 97 79 40

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
 agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
 agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du 14/09/2010

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

~~Je m'~~ **ENGAGE** ~~ou~~ **J' ENGAGE** le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières numéro 08LI05MO, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

Article 2 : Offre de prix

2.1 Conditions générales de l'offre de prix

- a) Est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé au C.C.A.P. ,
- b) Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération,
- c) Comprend les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre définis au C.C.A.P.

2.2 - Calcul de la rémunération

La mission de maitrise d'œuvre est répartie de la manière suivante

TF	ESQ : esquisse	Phase de construction N° 01
	APS : études d'avant projet sommaire	
	APD : études d'avant projet définitif	
	PRO-DCE : études de projet et établissement des dossiers de consultation des entreprises	
	ACT : assistance à la passation des contrats de travaux	
	EXE	
	DET - Direction	
	AOR - Assistance	
TC1	APS	Phase de construction N° 02
	APD : études d'avant projet définitif	
	PRO-DCE : études de projet et établissement des dossiers de consultation des entreprises	
	ACT : assistance à la passation des contrats de travaux	
	EXE	
	DET - Direction	
	AOR - Assistance	
TC2	ESQ : esquisse	Phase de construction N° 03
	APS : études d'avant projet sommaire	
	APD : études d'avant projet définitif	
	PRO-DCE : études de projet et établissement des dossiers de consultation des entreprises	
	ACT : assistance à la passation des contrats de travaux	
	EXE	
	DET - Direction	
	AOR - Assistance	

La mission **O.P.C.** fait partie de la mission de base de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

La coordination **SSI** fait partie de la mission de base de l'équipe de maitrise d'œuvre.

Le montant provisoire de la rémunération est calculé sur la base suivante :

TRANCHE FERME – Phase de construction n° 1

Forfait provisoire de rémunération	=	453 024,00	€ HT
T.V.A. (..... %)	=	88 792,70	€
T.T.C.	=	541 816,70	€
Arrêté en lettres CINQ CENT QUARANTE ET UN MILLE HUIT CENT SEIZE EUROS ET SOIXANTE DIX CENTIMES			

TRANCHE CONDITIONNELLE 1 - Phase de construction n° 2

Forfait provisoire de rémunération	=	765 920,00	€ HT
T.V.A. (..... %)	=	150 120,32	€
T.T.C.	=	916 040,32	€
Arrêté en lettres NEUF CENT SEIZE MILLE QUARANTE EUROS ET TRENTE DEUX CENTIMES			

TRANCHE CONDITIONNELLE 2 - Phase de construction n° 3

Forfait provisoire de rémunération	=	153 090,00	€ HT
T.V.A. (..... %)	=	30 005,64	€
T.T.C.	=	183 095,64	€
Arrêté en lettres CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE QUATRE VINGT QUINZE EUROS ET SOIXANTE QUATRE CENTIMES			

2.3 - Modalité de la rémunération

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions du C.C.A.P.
La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'annexe 1 au présent acte d'engagement.

Article 3 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés sont les suivants :

TF Phases de construction 1	APS	1 mois
	APD	1 mois
	PRO/DCE	1,5 mois
	ACT	3 semaines
	EXE OPC SSI	1 mois avant le début de la tâche de réalisation (ce document étant dès lors approuvé par le Contrôleur Technique et le Maître d'Ouvrage)
	DOE	Avec DGD

Ces délais sont les délais d'exécution des missions, avec les temps de validation du Maître d'Ouvrage **exclus**

Affermissement de la TC1 : 24 mois à compter de la fin de la date de réception de la TF.

TC1 Phases de construction 2	APS	1 mois
	APD	1 mois
	PRO/DCE	1,5 mois
	ACT	3 semaines
	EXE OPC SSI	1 mois avant le début de la tâche de réalisation (ce document étant dès lors approuvé par le Contrôleur Technique et le Maître d'Ouvrage)

Ces délais sont les délais d'exécution des missions, avec les temps de validation du Maître d'Ouvrage **exclus**

Affermissement de la TC1 : 24 mois à compter de la fin de la date de réception de la TC1.

TC2 Phases de construction 3	APS	1 mois
	APD	1 mois
	PRO/DCE	1,5 mois
	ACT	3 semaines
	EXE	1 mois avant le début de la tâche de réalisation (ce document étant dès lors approuvé par le Contrôleur Technique et le Maître d'Ouvrage)
	DOE	Avec DGD

Ces délais sont les délais d'exécution des missions, avec les temps de validation du Maître d'Ouvrage **exclus**

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé au C.C.A.P.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1 :

- *Ouvert au nom de : PACE SARL*
pour les prestations suivantes : MISSION DE BASE
Établissement : CIC AGENCE ENTREPRISE REIMS
Numéro de compte : 00081546201 Clé : 23 Code banque : 30087 Code guichet : 33780
- *Ouvert au nom de : SA GNAT*
pour les prestations suivantes : MISSION DE BASE + OPC
Établissement : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE REIMS
Numéro de compte : 00020221989 Clé : 77 Code banque : 30003 Code guichet : 01690
- *Ouvert au nom de : SARL TECS*
pour les prestations suivantes : MISSION DE BASE (ÉCONOMIE)
Établissement : CRCA SEDAN PROF ACPL
Numéro de compte : 86129100179 Clé : 03 Code banque : 10206 Code guichet : 00092



- *Ouvert au nom de : SARL ECHOLOGOS*
pour les prestations suivantes : MISSION DE BASE (ACOUSTICIEN)
Établissement : LA BANQUE POSTALE – CENTRE DE GRENOBLE
Numéro de compte : 0600627N028 Clé : 25 Code banque : 20041 Code guichet : 01017
- *Ouvert au nom de : SASTEC SARL*
pour les prestations suivantes : SSI
Établissement : BNP PARIBAS IDF OUEST (02552)
Numéro de compte : 00010016470 Clé : 76 Code banque : 30004 Code guichet : 02089

Le maître de l'ouvrage se libèrera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés à l'annexe n° 2 du présent document.

Article 5 : Nomenclature communautaire

Sans objet.

Article 6 - Sous-traitance

Dans le cadre d'une sous-traitance,

L'annexe n° 2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (a) ou que nous envisageons (b)⁵ de soustraiter conformément à cette annexe est de :

a) Montant T.T.C. : Euros

b) Membre du groupement	Nature de la prestation	Montant T.T.C.
M. Euros
M. Euros
M. Euros
Total	 Euros

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (c) ou que nous envisageons (d)⁵ de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement :

c) Montant T.T.C. : Euros

d) Membre du groupement	Nature de la prestation	Montant T.T.C.
M. Euros
M. Euros
M. Euros
Total	 Euros

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics. Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
AREIMS.....
Le17/02/2011.....

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

S.A.R.L D'ARCHITECTURE 7 RUE KELLERMANN, 51100 REIMS
ARCHITECTURE
T 03 26 88 78 92 - F 03 26 97 79 40 - SIRET - 498 271 790 00012

⁵ Rayer la mention inutile

VISA DU CONTROLEUR FINANCIER DECONCENTRE

Fait en un seul original
A Paris.....
Le 26/08/2011.....

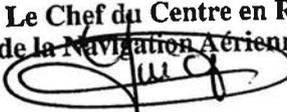
Signature du contrôleur financier
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

PRO Agenc Comptable
du Budget Ancres Contrôle et Exploitation Aériens

Elisabeth VIDAL

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement
A Reims.....
Le 31/08/2011.....

Le pouvoir adjudicateur
Le Chef du Centre en Route
de la Navigation Aérienne Est

Frédéric GUIGNIER

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé
Le
par le titulaire destinataire

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- 1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
- 2 La totalité du bon de commande n°.....afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
- 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
- 4 La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par.....
en qualité de : membre
d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁶
Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants
bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du
marché et le montant en lettre) à :

Montant initial : - Ramené à :
- Porté à :

A le⁷

Signature

⁶ Date et signature originales

⁷ Date et signature originales

ANNEXE N° 1 MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES – TRANCHE FERME - Phase de construction n° 1

Forfait de rémunération global (TF) : 453 024,00 Euros H.T.

Taux de rémunération global (TF) : 19,80 %

Coût prévisionnel des travaux : 2 288 000,000 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Éléments de mission	Total sur Honoraires %	Total global H.T.	Missions de base				Missions Complémentaires		
			Part de PACE Architecte	Part de GNAT BE TCE	Part de TECS économiste	Part de ECHOLOGOS acousticien	OPC GNAT	SSI SASTEC	
ESQ	0,75	17 160,00	17 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
APS	1,60	36 608,00	23 795,20	5 491,20	3 843,84	1 281,28	1 281,28	915,20	915,20
APD	2,80	64 064,00	41 641,6	9 609,60	5 765,76	2 242,24	3 203,20	1 601,60	1 601,60
PRO-DCE	3,70	84 656,00	55 026,40	12 698,40	6 772,48	2 962,96	5 079,36	2 116,40	2 116,40
ACT	1,00	22 880,00	11 440,00	6 864,00	1 601,60	800,80	1 601,60	572,00	572,00
VISA	1,75	40 040,00	20 020,00	17 617,60	0,00	1 401,40	0,00	1 001,00	1 001,00
DET	7,20	164 736,00	53 539,20	28 828,80	0,00	5 765,76	71 660,16	4 942,08	4 942,08
AOR	1,00	22 880,00	7 436,00	4 004,00	0,00	800,80	9 952,80	686,40	686,40
TOTAL	19,80	453 024,00	230 058,40	85 113,60	17 983,68	15 255,24	92 778,40	11 834,68	11 834,68

Signatures et cachets des cofraitants

S.A.R.L.D'ARCHITECTURE : 7 RUE KELLERMANN, 51100 REIMS



T : 03 26 88 76 92 - F : 03 26 97 79 40 - SIRET : 498 271 790 00012

ANNEXE N° 1 MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES – TC 1 - Phase de construction n° 2

Forfait de rémunération global (TC 1) : 765 920,00Euros H.T.

Taux de rémunération global (TC1) : 16,00 %

Coût prévisionnel des travaux : 4 451 000,000–Euros H.T.
Coût prévisionnel des travaux : 4 787 000,000 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur Honoraires %	Total global H.T.	Missions de base				Missions Complémentaires		
			Part de PACE Architecte	Part de GNAT BE TCE	Part de TECS économiste	Part de ECHOLOGOS acousticien	OPC GNAT	SSI SASTEC	
ESQ	0,75	35 902,50	35 902,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
APS	1,50	71 805,00	46 673,25	10 770,75	7 180,50	2 154,15	3 590,25	1 436,10	
APD	2,25	107 707,50	70 009,88	16 156,13	9 693,68	4 308,30	4 846,84	2 692,69	
PRO-DCE	2,50	119 675,00	77 788,75	17 951,25	9 574,00	4 787,00	7 180,50	2 393,50	
ACT	1,00	47 870,00	23 935,00	14 361,00	3 350,90	1 914,80	3 350,90	957,40	
VISA	1,50	71 805,00	35 902,50	31 235,18	0,00	2 872,20	0,00	1 795,13	
DET	5,50	263 285,00	85 567,63	52 657,00	0,00	9 214,98	110 579,70	5 265,70	
AOR	1,00	47 870,00	15 557,75	9 574,00	0,00	1 675,45	20 105,40	957,40	
TOTAL	16,00	765 920,00	391 337,25	152 705,30	29 799,08	26 926,88	149 653,59	15 497,91	

Signatures et cachets des cotraitants

S.A.R.L D'ARCHITECTURE / RUE KELLERMANN, 51100 REIMS



T : 03 26 88 78 97 - F : 03 26 87 79 40 - SIRET : 498 271 790 00012

ANNEXE N° 1 MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES – TC 2 - Phase de construction n° 3

Forfait de rémunération global (TC 2) : 153 090,00 Euros H.T.

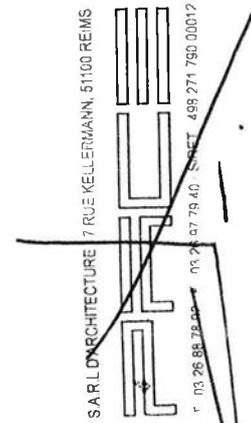
Taux de rémunération global (TC 2) : 10,50 %

Coût prévisionnel des travaux : 1 650 000,000–Euros H.T.
Coût prévisionnel des travaux : 1 458 000,00 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur Honoraires %	Total global H.T.	Missions de base				Missions Complémentaires			
			Part de PACE Architecte	Part de GNAT BE TCE	Part de TECS économiste	Part de ECHOLOGOS acousticien	OPC GNAT	SSI SASTEC		
ESQ	0,75	10 935,00	10 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
APS	1,50	21 870,00	14 215,50	3 280,50	2 187,00	0,00	0,00	1 640,25	546,75	0,00
APD	1,75	25 515,00	16 584,75	3 827,25	2 296,35	0,00	0,00	2 168,78	637,88	0,00
PRO-DCE	2,00	29 160,00	18 954,00	4 374,00	2 332,80	0,00	0,00	2 770,20	729,00	0,00
ACT	0,50	7 290,00	3 645,00	1 093,50	510,30	0,00	0,00	1 858,95	182,25	0,00
VISA	0,50	7 290,00	3 645,00	3 462,75	0,00	0,00	0,00	0,00	182,25	0,00
DET	3,00	43 740,00	10 935,00	8 748,00	0,00	0,00	0,00	22 963,50	1 093,50	0,00
AOR	0,50	7 290,00	1 822,50	1 458,00	0,00	0,00	0,00	3 827,25	182,25	0,00
TOTAL	10,50	153 090,00	80 736,75	26 244,00	7 326,45	0,00	0,00	35 228,93	3 553,88	0,00

Signatures et cachets des cotraitants

SARL D'ARCHITECTURE 7 RUE KELLERMANN, 51100 REIMS

 r. 03 26 88 78 88 03 26 87 79 40 SIRET 498 271 790 00012
 A.E.

**ANNEXE N° 2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation
d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL**

A – Identification de l'acheteur

DC13

Acheteur : **Centre Régional de la Navigation Aérienne Est**
2, rue Alberto Santos Dumont
51 100 REIMS

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des marchés
publics : **M. le Chef du CRNA-EST à REIMS**

Comptable assignataire des paiements : **M. l'Agent comptable du budget Annexe Contrôle
et Exploitation Aérien**

B – Objet du marché

DC13

Objet du marché : **CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION DU CENTRE
REGIONAL DE LA NAVIGATION AERIEENNE EST A REIMS**

Numéro de marché (le cas échéant) : Lot n° :

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

.....

C - Prestations sous-traitées

DC13

Nature des prestations :

.....

.....

Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant :

Montant HT :

Montant TTC :

Modalités de variation des prix : **Révision mensuelle**

Date ou mois d'établissement des prix : **Les prix du marché sont réputés établis sur la base
des conditions économiques du mois de juillet 2010**

D - Sous-traitant

DC13

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

.....

.....

Forme juridique :

.....

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

.....

Le présent acte spécial :

a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement

est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du : / /200

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :

Oui Non

E - Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
---	-------------

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance
- le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Modalités de règlement :

.....
.....
.....
.....

F - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....
.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

H - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A le
Le candidat ou le titulaire

A le
Le représentant de l'acheteur

I- Notification de l'acte spécial au titulaire

DC13

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A.....le

Relevé d'identité Bancaire-IBAN

Est



Nous nous attachons à vous connaître autrement qu'à travers un numéro de compte, mais ce numéro est néanmoins indispensable à la bonne exécution de vos opérations.

N'hésitez pas à communiquer ce relevé à tous ceux qui le demanderont (employeurs, fournisseurs...): il évitera bien des erreurs et des réclamations.

RIB Identifiant de compte national

Code Banque | Code Guichet | Numéro de Compte | Clé RIB
 30087 | 33780 | 00081546201 | 23

IBAN International Bank Account number

FR76 | 3008 | 7337 | 8000 | 0815 | 4620 | 123

N - 03/10 - HEC 6096

TITULAIRE DU COMPTE | PACE SARL
 ACCOUNT OWNER

7 RUE KELLERMANN

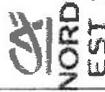
51100 REIMS

Cadre réservé au destinataire du relevé

Domiciliation
 CIC AGENCE ENTREPRISE REIMS

Bank Identification Code (BIC)

CMCIFRPP



CAISSE REGIONALE DE PARISIENNE AGRI-COOP
 MUTUEL BANCAIRE EST

Relevé d'identité Bancaire/IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire l'histoire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.)

This statement is destined to be delivered, to those of your creditors/debitors who have transactions posted to your account/credit balances, (invoices payments, etc.)

IBAN International Bank Account Number

FR76 10206 00092 86129100179 03
 1 0 0 1 7 9 0 3 AGRIFRPP802

Domiciliation | CRCA SEDAN PROF ACPL

Téléphone | 0324277808

TITULAIRE DU COMPTE : ACCOUNT OWNER

SARL TECS

RIB Identifiant de compte national

10206 | 00092 | 86129100179 | 03
 code banque | code guichet | numéro de compte | clé RIB

Bank Identification Code (BIC/BIFT)

55 RUE FLAMANVILLE
 06140 BAZEILLES



Relevé d'identité bancaire (RIB) :

Domiciliation		
BNPPARB IDF OUEST (02552)		
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte
30004	02089	00010016470
		Clé RIB
		76

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76 3000 4020 8900 0100 1647 076

BIC (Bank Identification Code) : **BNPPARPP33**
SASTEC SARI

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.)
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Cadre réservé au destinataire du relevé

--



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Etablissement Guichet N° de compte Clé RUB
20041 01017 0600627N028 25
IBAN - Identifiant international de compte
FR23 2004 1010 1706 0062 7N02 828
BIC - Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPGRE

DOMICILIATION :

LA BANQUE POSTALE - CENTRE DE GRENOBLE
38900 GRENOBLE CEDEX 9 FRANCE

TITULAIRE DU COMPTE :

SARL ECHOLOGOS
4 RUE DE LA CONDAMINE
38610 GIERES

Cadre réservé au distributeur de relevé

SOCIETE GENERALE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du Compte : **SA GNAT**

10 RUE CLEMENT ADER

51100 REIMS

Domiciliation **REIMS**

(01690)

Identification nationale (RIB)

Code Banque **30003**

Code Guichet **01690**

Numéro de Compte **00020221989**

Clé RIB **77**

Identification Internationale (IBAN)

FR76 30003 01690 00020221989 77

Identifiant International de la Banque (BIC)

SOGEFRPP